

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de la personne publique :

Université Marie et Louis Pasteur
Pouvoir Adjudicateur :
M. le Président
1, Rue Claude Goudimel
25030 BESANCON CEDEX
Téléphone : 03.81.66.57.03
Mail : service.marches@univ.fcomte.fr

Objet du Marché :

Appel d'Offres Ouvert

Marché d'exploitation des installations de génie climatique du groupement de commandes Université Marie et Louis Pasteur /Crous de de Bourgogne Franche-Comté

Lieu d'exécution des prestations ordonnées : Sites Universitaires du Nord Franche-Comté (25200 Montbéliard-90000 Belfort)

Classification CPV :

- Code CPV principal : 50700000-2
Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments
- Code CPV additionnel : 09000000-3
Produits pétroliers, combustibles, électricité et autres sources d'énergie
- Code CPV additionnel : 71314200-4
Services d'architecture, d'ingénierie et de planification
- Code CPV additionnel : 71310000-4
Services de gestion de l'énergie

Variantes Libres :

Les variantes libres, permettant de réaliser des économies d'énergie et/ou améliorer le renouvellement durable garantissant des gains financiers et restants dans le cadre d'un marché P1-P2-P3 à ce cahier des charges, pourront être retenues par le Maître d'Ouvrage lors de la passation du marché.

Ces variantes ne seront examinées par le pouvoir adjudicateur qu'à la condition qu'une offre de base soit présentée par les candidats.

Si le candidat présente une ou plusieurs variante(s), ces dernières seront présentées dans un **acte d'engagement supplémentaire (y compris annexes). Chaque variante sera présentée dans un cadre de mémoire technique spécifique.**

Durée du marché :

Il s'agit d'un marché d'exploitation et de maintenance, d'une durée ferme de 5 ans à compter du 1er septembre 2025 ou à compter de la date de notification du marché si celle-ci est postérieure. Ce marché pourra être prolongé **une fois pour une période de 3 ans**, sans que sa durée ne puisse excéder 8 ans au total, par **reconduction expresse** qui sera notifiée au titulaire **au plus tard deux mois avant le terme de la période d'exécution entamée**

Modalités essentielles de financement et de paiement :

- Financement direct sur le budget de l'Université. Le mode de règlement est le virement par mandat administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou du service fait lorsque la date de réception de la demande de paiement ou antérieure à la date d'exécution des prestations.
- Application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Conditions de participation : justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats : celles fixées dans le règlement de consultation.

Visite obligatoire :

Les candidats devront effectuer une visite des lieux d'exécution du marché.

Le contact pour l'organisation des visites est le suivant :

Gabriel LOUSTALOT - DPI UMLP- Manager énergie - gabriel.loustalot@univ-fcomte.fr - 06 66 94 01 81

Cette visite est obligatoire pour les candidats qui désirent déposer une offre. Elle sera organisée dans les conditions suivantes :

Les visites auront lieu aux dates réservées à cet effet :

- Le mercredi 18 juin 2025
- Le vendredi 27 juin 2025

Le déroulement prévisionnel des visites sera :

9h00 : Visite de la chaufferie bois du Techn'Hom : 2 rue Engel Gros 90000 Belfort

10h00 : Visite de la chaufferie de la BU Belfort : 43 faubourg des Ancêtres 90000 Belfort

11h00 : Visite des sous-stations 54 et 57 du Campus des Portes du Jura et démonstration de quelques outils

GTC : 4 place Lucien Tarradin 25200 Montbéliard

Les horaires pouvant varier légèrement, un créneau de 9h00 à 13h00 doit être prévu par les candidats.

A l'issue de cette visite, il sera dressé une attestation de visite fournie par le Maître d'Ouvrage.

L'absence d'attestation de visite entraînera le caractère irrégulier de l'offre et son rejet

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous :

Les critères retenus pour le jugement des offres :

L'absence de mémoire technique provoquera l'élimination de l'offre du candidat.

Ordre de priorité	Définition des critères	Pondération (sur 100 points)
1°	Valeur technique décomposée comme suit :	60.00
1.1	<i>Organisation mise en œuvre pour répondre au présent marché, délais et traçabilité des interventions, outils de communications mis en place (GMAO, accès en lecture aux télégestions), exemples d'outils développés et le cas échéant mis en œuvre sur des contrats du même type</i>	10.00
1.2	<i>Adéquation des heures prévisionnelles P2 pour garantir le résultat et détail des prestations sous traitées</i>	05.00
1.3	<i>Moyens et dispositions mis en œuvre par le prestataire en cas de rupture partielle ou totale d'équipements</i>	05.00
1.4	<i>Plan prévisionnel de dépenses P3 sur la durée du contrat (cohérence entre la proposition financière et la proposition technique)</i>	15.00
1.5	<i>Proposition d'optimisation énergétique pour l'ensemble des sites (bâtiments les plus énergivores et/ou installations vétustes)</i>	20.00
1.6	<i>Présentation de la filière biomasse envisagée pour le fonctionnement de la chaufferie biomasse (Provenance, qualité, granulométrie, gestion des déchets, respect cahier des charges Ademe et présentation de la démarche de développement durable du candidat en lien avec l'exécution du marché (Sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques énergétiques, politique environnementale, politique sociale)</i>	05.00
2°	Prix	40.00
	<i>Le critère prix sera calculé sur la base du montant général des prestations P1+ P2 + P3 sur la durée totale du marché figurant dans l'acte d'engagement du candidat</i>	<i>(Offre la moins disante/Offre considérée) *40</i>

La valeur technique de l'entreprise ayant la note technique globale la plus élevée sera ramenée à 60.

Les valeurs techniques des autres entreprises sont calculées de la façon suivante :

Valeur technique entreprise = (note obtenue x 60 / note la plus élevée). Cette note sera établie au centième.

Procédure de Consultation utilisée : Procédure de Consultation utilisée : Appel d'Offres Ouvert par application des articles R2124-1, R2124-2-1°, R2161-2, R2161-3-2°, R2161-5, R2162-2 à R2162-5 du Code de la Commande Publique.

Délai de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : CCAP n° 25.011 du 14/05/2025

Délai et procédures de voies de recours auprès du tribunal administratif de Besançon :

- **Référé pré contractuel** (article L.551-1 du code de justice administrative) jusqu'à la date de signature du marché.

- **Référé contractuel** (articles L 551-13 à L 551-16 du code de justice administrative) dans un délai de 1 mois à compter de la publication d'un avis d'attribution au Journal Officiel de l'Union Européenne et dans un délai de 6 mois à compter de la notification du marché dans les autres cas.

- **Recours de pleine juridiction** : par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de la parution de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché.

- **Recours pour excès de pouvoir** contre les actes détachables dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée.

Instance compétente pour l'introduction des procédures de recours :

Tribunal administratif
30 rue Charles Nodier
25000 BESANCON
Téléphone : 03.81.82.60.00
Grefe.ta-besancon@juradm.fr

Date limite de réception des offres : **Mardi 15 juillet 2025 avant 12h00 (heure de Paris)**

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Mme Pauline PREISS
Université Marie et Louis Pasteur - Service des marchés publics
1, rue Claude Goudimel - 25030 Besançon Cedex
Téléphone : 03.81.66.57.03
Courriel : service.marches@univ-fcomte.fr

Le DCE doit être téléchargé à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr rubrique « espaces entreprises » sous rubrique « accédez à la salle des marchés ».

Les offres doivent **obligatoirement être retournées par voie dématérialisée via le profil acheteur PLACE** à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

La transmission des offres par un autre moyen n'est pas autorisée. Les plis, enregistrés dans l'ordre d'arrivée, doivent parvenir avant la date et heure limite de réception des offres fixée au **15/07/2025 avant 12h00**.

Le profil acheteur PLACE permet les échanges de documents dans le cadre de la consultation.

Les candidats ont la possibilité de retirer directement le DCE dans sa totalité, poser des questions sur le DCE, répondre par voie électronique en déposant une offre dématérialisée.

Date d'envoi de l'avis à la publication : 10/06/2025